



# Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

## Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes Comité Départemental de l'Ain

### COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITE DIRECTEUR du mercredi 30 janvier 2019 à 18 heures

\*\*\*\*\*

**Membres présents :** Annie DAVID, Jocelyne BOUVARD, Madeleine GERMAIN, Roselyne BIGOT, Cécile NICOD, Nicole NICOD, Agnès TREUVEY, Gabriel SABELLI, Jean-Claude LACROIX, Georges MALLET, Jean-Pierre MARMONT, Jean-Claude VEYRET, Bernard CHEVILLOTTE

**Absents excusés :** Martine MOYNE-BRESSAND, Jean-Pierre BRAVI

#### **MOT DE LA PRÉSIDENTE :**

"Bonjour à toutes et tous, je vous remercie de votre présence. Tout d'abord, je vous renouvelle tous mes vœux de bonheur, de joies et de santé pour cette nouvelle année pour vous et vos proches, et une très belle année sportive. Je souhaite la bienvenue à Nicole NICOD qui intègre le Comté Directeur. Je viens de passer 2 mois assez éprouvants. La fermeture d'un mois du logiciel FD et la refonte de celui-ci ne nous ont pas facilité le début de saison. Heureusement, Mado m'a remarquablement secondé dans cette tâche et je la remercie beaucoup. Aujourd'hui, toutes les cartes en retard sont arrivées et données aux présidents de secteur ou membres du Comité pour diffusion aux clubs".

#### **APPROBATION du PV DE LA RÉUNION du 7 novembre 2018 :**

Aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

#### **DÉSIGNATION DU (DE LA) SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E) :**

Jocelyne BOUVARD propose que Georges MALLET reprenne ce poste qu'il a déjà occupé par le passé. Celui-ci refuse pour raisons personnelles.

En l'absence de candidats, Gabriel SABELLI, accepte de faire un essai à ce poste. Le poste de secrétaire adjoint(e) de ce fait vacant est repris par Jocelyne BOUVARD.

#### **A.G. DU 24 NOVEMBRE 2018 :**

Elle s'est tenue le 24 novembre à OYONNAX, Annie DAVID remercie Jean-Claude VEYRET pour l'excellent accueil qu'il nous a réservé et le club de l'U.S.O. Rugby, qui a mis à notre disposition deux salles.

Le prix de l'apéritif dinatoire ayant été jugé trop cher par plusieurs clubs, ce qui est inadmissible, il est demandé à Jean-Claude VEYRET d'envoyer un e-mail d'excuses aux clubs.

Annie DAVID nous informe que le correspondant du Progrès n'a pas retranscrit exactement son allocution, qu'il n'avait pourtant qu'à recopier, d'où certains propos inexacts paru dans la presse par rapport à M. VANET. Le journal n'a pas jugé bon de publier un rectificatif.

Gabriel SABELLI annonce que pour l'A.G. 2019, il ne lui sera pas possible de prêter de nouveau un vidéoprojecteur. Il est décidé de faire faire un devis de réparation pour celui du Comité.

#### **CHAMPIONNATS DOUBLETES SÉNIORS ET TÊTE À TÊTE FÉMININ :**

Suite à la mise en place du calendrier unique, nous avons beaucoup de difficultés à trouver un club pouvant organiser 2 championnats, surtout le "Doublettes Seniors" (pour lequel il faut plus de 220 jeux), associé au "Tête-à-tête féminin", pour lequel il faut au moins 33 jeux. Alors, que fait-on ? On annule les Championnats, on fait des qualificatifs par secteur ..... ? Après discussion, le Comité envisage de les organiser. A cet effet, un rendez-vous sera pris avec la Communauté d'Agglomérations de Bourg-en-Bresse afin de savoir si les terrains de la Plaine tonique de MONTREVEL sont disponibles le week-end des 06 & 07 avril. Dans l'affirmative, tous les membres du Comité disponibles s'impliqueront et un mail sera envoyé aux clubs, pour demander des bénévoles prêts à nous aider pour cette organisation.

### **TROPHÉE RÉGIONAL DES JEUNES ET FINALE CRC PROVENÇAL :**

Nous sommes à la recherche d'un club pour organiser ces 2 compétitions. Il faut 4 carrés de 12 jeux et 2 jeux de Provençal pour la finale régionale CRC.

### **TABLE DE MARQUE ET DÉLÉGATIONS POUR LES CHAMPIONNATS 2019 :**

Les tableaux de délégation et table de marque ont été complétés et diffusés aux membres du Comité.

### **ARBITRAGE DES MANIFESTATIONS 2019 :**

Annie DAVID annonce qu'il est hors de question que la désignation des arbitres pour les manifestations 2019 soit faite par la Présidente. Elle demandera à Thomas GONTHIER de prendre la présidence de la commission d'arbitrage et de prévoir une réunion rapidement pour désigner les arbitres pour nos Championnats départementaux, les régionaux et le National se déroulant dans notre département. Georges MALLET quant à lui, restera membre de celle-ci.

### **POINT SUR LA TRÉSORERIE :**

Madeleine GERMAIN nous énonce les différents points de la trésorerie.

### **RETOUR SUR LE CONGRÈS RÉGIONAL (Annie DAVID) :**

Celui-ci a eu lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2018 à SAINT-FLOUR, dans le Cantal. Il a été demandé en début de Congrès de rajouter l'élection partielle des membres du Comité Régional, oubliée dans l'ordre du jour transmis aux Comités. Celle-ci a vu l'élection de Roselyne BIGOT (197 voix) et Jean-Pierre ROLLIN (172 voix). Notre Comité a le plus gros pourcentage de progression d'effectifs (6,2 %). Le club de la Pétanque Burgienne est 8<sup>ème</sup> en nombre de licenciés par rapport aux 12 départements du Comité Régional. Au point de vue sportif, nous sommes les derniers par rapport aux résultats des 8 départements de Rhône-Alpes. Pour les CRC Rhône-Alpes 2019, la configuration est la suivante : 24 équipes pour le CRC « Open » (4 groupes de 6) ; 12 équipes pour le CRC Féminin (2 groupes de 6) ; 8 équipes pour le CRC Vétéran (2 groupes de 4 – Finale à 2) ; 8 équipes pour le CRC Provençal (2 groupes de 4 – Finale à 2). Le règlement intérieur des CRC est commun à Rhône-Alpes et Auvergne. Un forfait d'une équipe sur une journée de 2 rencontres sera comptabilisé comme 2 forfaits. Les clubs montant en CRC ou CNC doivent se donner les moyens de leurs ambitions et trouver des moyens de financement (faire l'effort et être responsable).

Projet associatif 2018-2020 : les principaux axes de développement sont : développement de la pratique (pas assez d'équipes pour le CRC Jeunes) ; recherche de nouveaux publics (Sport Adapté & Féminines) ; professionnalisation de la structure (axe de travail un peu plus près de nos Jeunes, formation des Dirigeants) ; réussite dans l'organisation du nouveau Comité Régional ; animation de la Vie Sportive (compétitions traditionnelles, Nationaux et Internationaux, prévention santé).

Point sur les juniors : ceux-ci ne peuvent pas participer aux qualificatifs Seniors pour les Championnats Territoriaux et les Championnats de FRANCE. Notre Comité aura 1 équipe « Cadets » qualifiée d'office pour le Championnat de France Triplettes, suite au titre de Vice-champions de France.

Plan d'action 2019 : faire un groupe de travail ou une commission Contrat d'objectifs. Il faut faire remonter les actions faites pour les Jeunes, les Féminines ou le Sport Adapté.

Le Challenge de l'Amitié 2019 se déroulera en Auvergne. Le lieu sera donné après leur réunion de Février. Le Congrès Régional 2020 aura lieu dans l'Ain. Nous devons d'ores et déjà réfléchir du lieu où se déroulera celui-ci.

### **RETOUR SUR LE CONGRÈS NATIONAL (Annie DAVID) :**

Le 74<sup>ème</sup> congrès national s'est déroulé à TROYES les 11 et 12 janvier 2019. Joseph CANTARELLI est élu Président de la F.F.P.J.P. en remplacement de Michel DESBOIS, décédé. Michel DESBOIS et Claude AZEMA sont nommés Présidents d'Honneur. UHLSPORT est le nouvel équipementier et partenaire officiel de la FFPJP. Ont été soumis aux votes après débat : la Charte d'Éthique et de Déontologie (« POUR » à 99 %) ; la modification du Règlement Intérieur (« POUR » à 99 %) ; le projet Associatif Fédéral 2024 (« POUR » à 96,1 %) ; imposer aux clubs d'avoir des arbitres (« POUR » à 60 %) ; politique sportive « Jeunes » (« POUR » à 94 %) ; projet de construction d'un Centre National de la FFPJP (« POUR » à 79 %). Loïc FUENTES (CD 34) est élu en tant que membre du Comité directeur de la FFPJP. Le congrès national des 10 & 11 janvier 2020 se déroulera au TOUQUET (CD 62). Celui des 18 & 19 décembre 2020 se déroulera à EVIAN (CD 74).

### **POINT SUR LES LICENCES :**

Il y a à ce jour dans l'Ain, toutes catégories confondues, 2 393 licenciés.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

1. Comme évoqué lors du congrès du 24 novembre, il sera créé un groupe de travail CDC, qui sera lancé après les championnats départementaux de printemps.
2. Annie DAVID : cette année, nous organiserons le Championnat des Clubs Jeu Provençal. Georges MALLET aidera Roselyne pour le CDC Provençal. Il enverra par mail la fiche d'inscription aux clubs pour une réponse le 1<sup>er</sup> mars au plus tard. Le photocopieur sera remplacé à la fin de l'année, suivant le contrat d'entretien avec MBI. Elle demande à Georges MALLET pourquoi Christelle LOBO DURAN était absente au stage d'arbitre de VOIRON. Apparemment, ce serait pour un problème physique. Annie demandera la fiche de présence à F. DELAUNE. Sport adapté : Jean-Pierre MARMONT et elle-même ont tenu la table de marque des Championnats départementaux à BELLEY. Ce fut une journée intense et nous avons pris une bonne leçon d'humilité.
3. Madeleine GERMAIN : Martine MOYNE-BRESSAND a fait un rappel aux présidents de secteurs afin qu'ils modifient l'intitulé de leur compte bancaire. Coupe de France PONT-DE-VAUX : même indemnité que la Région.
4. Agnès TREUVEY : CDC, le coach de l'équipe vétérans de TREVoux demande une réponse sur la rétrogradation de son équipe. Roselyne BIGOT dit qu'elle lui a déjà répondu et qu'il ne veut pas comprendre. Les 23 et 24 mars aura lieu le Championnat de France des sourds et muets à TREVoux et demande 2 arbitres pour le samedi et 1 arbitre pour le dimanche. Georges MALLET sera présent et demandera à Thomas GONTHIER ou Christelle LOBO DURAN de l'accompagner. Pour le National de TREVoux, elle demande que les arbitres soient désignés rapidement, et non un mois avant.
5. Jean-Claude LACROIX : il participera au Colloque des Educateurs les 02 & 03 février à MACON. Le 23 mars, il y aura une journée découverte avec le sport adapté avec M. Favre. Commission des jeunes : suite à la nouvelle réglementation, il faudra acheter 27 pantalons. La remise des récompenses aux Vice-champions de France Cadets 2018 aura lieu le 17 mars à la Burgienne. Le Comité offrira des chèques cadeaux de 100 € à ces champions en herbe.
6. Jocelyne BOUVARD : l'élaboration du calendrier est terminée. Ce fut un travail laborieux. Chacun doit y mettre du sien. Lors de l'envoi du calendrier des concours aux secteurs pour correction, le secteur 4 a fait un rajout de concours très tardivement. Ceci est inacceptable. Dimanche se déroule le « Triplettes féminines » à la Burgienne. Pour le Mini-marathon, elle demande à ce qu'il y ait 2 arbitres, accord lui a été donné.
7. Roselyne BIGOT : En CDC, l'équipe de THOISSEY s'est retirée, pour cause de déplacements trop lointains. Le Club de NANTUA a annulé l'inscription de sa 2<sup>ème</sup> équipe. Le Club de THOIRY demande que la rencontre du 24 mars se déroule le matin, pour cause d'une autre manifestation le même jour. Le décalage est refusé. Si le club ne joue pas, il sera déclaré forfait et aura l'amende correspondante à payer. Il sera vraisemblablement envoyé un délégué pour cette journée de CDC. Le tirage du 1<sup>er</sup> tour de Coupe de FRANCE des Clubs 2019-2020 est effectué.
8. Jean-Pierre MARMONT : va nous faire parvenir les devis pour les travaux de la façade et réfection de l'enseigne.
9. Gabriel SABELLI : Les compositions de bureaux des clubs ont été une vraie catastrophe, non utilisation du dernier fichier mis à jour, pourtant envoyé par Annie à tous les clubs et téléchargeable sur le site. Pour certains, les informations étaient manquantes et l'envoi tardif. Il faudrait revenir au système utilisé par le passé : les clubs complètent les fiches (bien sûr la dernière mise à jour) et l'envoie à son président de secteur, lequel les contrôle et les transmet au Comité au plus tard le jour du congrès départemental.
10. Georges MALLET : demande à Madeleine où en est la mise à jour des contrats d'assurance. Elle doit rappeler l'agence, car elle n'a pas réussi à les joindre.

**Prochaine réunion : mardi 26 février 2019 à 17h30**

La Présidente,

Annie DAVID

Le Secrétaire,

Gabriel SABELLI